

et leur évolution sont en effet étroitement liés à l'idéal du prêtre en vigueur ainsi qu'à la vitalité des vocations sacerdotales. De plus, ils permettent de rendre compte des rapports entre l'Église de France et Rome (affrontement entre gallicanisme et ultramontanisme au long du XIX<sup>e</sup> siècle, crise moderniste au tournant du siècle, condamnation de l'Action française en 1926, arrêt de l'expérience des prêtres-ouvriers en 1954). Ces institutions se trouvent être aussi d'excellents analyseurs des relations entre l'Église et l'État puisque y sont mises en jeu la question de la laïcité (soumission des séminaristes à l'obligation d'un an de service militaire en 1889, loi sur les associations de 1901, loi de séparation de 1905 suivie du « choc des inventaires »), celle de l'enseignement privé catholique (loi de 1875 créant les universités catholiques, loi Marie de 1951 et loi Debré de 1959) et celle de la démocratisation de l'accès aux études secondaires (réformes Berthouin de 1959 et Fouchet de 1963 qui, en rendant possible la massification du collège, disqualifie le petit séminaire comme moyen d'ascension sociale des jeunes issus de milieux populaires ruraux).

Le travail de M.L. est surtout descriptif. Il n'en est pas moins bien documenté. On appréciera notamment les bibliographies en fin de chapitres contenant les références classiques en la matière comme les plus actuelles, ainsi que les annexes qui auraient cependant pu être utilement complétées par quelques documents statistiques rendant compte de la proportion des diocèses confiant leurs séminaires à des congrégations ainsi que de l'évolution du nombre de séminaristes au cours des deux siècles étudiés. Les propos de l'A. sont nuancés. Ils offrent une utile synthèse aux lecteurs intéressés par l'histoire du clergé et de sa formation.

Céline Béraud.

124.28

LAUX (Claire).

**Les Théocraties missionnaires en Polynésie au XIX<sup>e</sup> siècle, des cités de Dieu dans les mers du Sud ?** Paris, L'Harmattan, 2000, 382 p. (préface de Paul de Deckker) (bibliogr., index, cartes) (coll. « Mondes océaniques »).

Tiré d'une thèse de doctorat, ce livre s'attache à réexaminer, à partir des archives missionnaires et des récits de voyageurs pour l'essentiel, l'influence exercée par les missionnaires, protestants ou catholiques, sur l'organisation politique et sociale de plusieurs populations polynésiennes évangélisées au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans une perspective comparative large, C.L. confronte la notion de « théocratie

missionnaire » (qui a longtemps nourri les polémiques entre adversaires de l'« absolutisme » des missionnaires et admirateurs de leur œuvre « civilisatrice ») aux situations historiques concrètes relevées, aux îles Hawaï, à Tahiti, aux îles Gambier, aux îles Cook, à Tonga, à Wallis et Futuna.

Si les vertus d'une telle comparaison sont manifestes, en permettant de croiser la diversité des sociétés insulaires et les différentes visions de la société idéale dont sont porteurs les protestants anglais ou américains d'une part, les catholiques français d'autre part, la portée de l'analyse se trouve singulièrement réduite par les outils qu'elle met en œuvre et une série d'« évidences » assez discutables.

Les outils d'analyse sont ceux d'une science historique qui n'aurait rien à apprendre des sciences sociales et s'en tiendrait, pour expliquer l'histoire, à des « circonstances particulières », fruits de la rencontre d'« hommes d'exception » et de « situations singulières » (C.L.). Cette méthode étroitement disciplinaire trouve rapidement ses limites, par exemple lorsque l'auteure évoque l'intrusion du « religieux » dans le « champ du politique » au sein de sociétés où ils n'existaient pas en tant qu'institutions autonomes, ou quand elle indique que l'indéniable intérêt des missionnaires catholiques « pour les cultures polynésiennes » n'allait pas « jusqu'à en respecter les expressions païennes » (sans préciser comment s'effectue le partage entre les éléments culturels « païens » et « non païens »). De même, l'idée que « loin de trouver des cultures primitives intactes », les missionnaires « les découvrent souvent en pleine décomposition », introduit implicitement dans l'analyse une définition de la culture et de sa « pureté » qui aurait mérité d'être davantage questionnée.

Parmi les « évidences » investies à la fois dans la constitution de l'objet d'étude et dans son traitement, il faut souligner l'injustice majeure qui consiste à exclure d'emblée de la recherche les îles christianisées par des « catéchistes » océaniques, au motif que « pour que l'on puisse parler de théocraties missionnaires, il faut à l'évidence qu'il y ait des missionnaires » – ce qui est, comme le souligne l'A., « une lapalissade » – et que les « catéchistes » océaniques ne sauraient être considérés comme des « missionnaires » – ce qui est loin d'être évident. Car comme l'a souligné avec raison Charles Forman, historien américain des missions protestantes dans le Pacifique, ces hommes que l'on appelait des « *teachers* » « *were missionaries, just as much as those who came from Europe or Australia* » (« The missionary Force of the Pacific Island

Churches », *International Review of Missions* 1970, 59, pp. 215-226). Partis de Tahiti et Raiatea, ils ont évangélisé les îles Australes, les îles Cook et Samoa, l'ensemble de ces îles polynésiennes fournissant, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, près de 1000 hommes à une œuvre missionnaire qui s'est étendue jusqu'en Nouvelle-Guinée. Dans une île comme Rurutu (Australes), ces « catéchistes » ont contribué à la naissance de ce qu'un missionnaire protestant français appelait en 1921 « une théocratie de bon aloi ».

On peut aussi citer, au nombre des fausses évidences, l'« heureux concours de circonstances » qui tiendrait au fait que les missionnaires protestants, d'origine modeste et munis d'un maigre « bagage intellectuel », donc « un peu primitifs sont envoyés en mission auprès de peuples qui le sont aussi ». Ou encore l'opposition entre le formalisme religieux polynésien et la « piété profonde et personnelle que préconise l'Évangile », disqualifiant un peu vite un mode de croyance qui, s'il s'exprime en grande part dans une orthopraxie scrupuleuse, n'en est pas pour autant forcément superficiel.

Heureusement, C.L. n'en reste pas seulement à ces « évidences » et ne suit pas toujours à la lettre son projet de ne décrire que l'action d'hommes d'exception dans des contextes singuliers. Les passages les plus intéressants sont finalement ceux qui dépassent l'histoire des individus pour mettre à jour les logiques culturelles des différentes utopies missionnaires. Car les missionnaires occidentaux mettaient en œuvre, sans en avoir toujours conscience, non seulement des principes théologiques, mais aussi des conceptions différenciées touchant à la vie familiale et communautaire, à l'organisation de l'espace et du temps, au travail et à l'économie. La vision protestante de la famille (restreinte) s'opposait nettement à la préférence catholique pour la famille élargie, voire pour un mode de vie communautaire calqué sur celui des ordres monastiques. De même, les codes de lois d'inspiration biblique, adoptés dans les îles de mission protestante, exprimaient une vision de la religion et de la société bien différente de l'inclination catholique pour un « droit chrétien coutumier ».

Mais pour réellement trouver dans cette histoire missionnaire des éléments susceptibles d'éclairer la place particulière du religieux dans les sociétés polynésiennes contemporaines, il aurait sans doute fallu s'intéresser non seulement aux relations des chefs polynésiens avec les missionnaires, mais plus largement, aux Polynésiens eux-mêmes, réduits ici au rôle de simples récepteurs du message chrétien, croyants par obéissance au chef ou au

missionnaire. Car si la Bible est aujourd'hui perçue dans ces îles comme le cœur d'une tradition indissolublement polynésienne et chrétienne, ce n'est pas dû au pouvoir plus ou moins absolu exercé par les missionnaires du XIX<sup>e</sup>, ni à une « aspiration au divin » supposée inhérente à la condition insulaire (C.L.), mais bien plus au fait que le message chrétien a été, depuis, continuellement discuté, interprété et finalement, incorporé par les paroissiens catholiques et protestants dans la trame de leur propre histoire.

Yannick Fer.

124.29

LE GALL (Jean-Marie).

**Les Moines au temps des réformes, France (1480-1560).** Paris, Champ Vallon, 2001, 642 p. (Avant-propos de Nicole Lemaitre) (bibliogr., index, annexes) (coll. « Époques »).

Dans cet ouvrage, l'auteur défend une véritable thèse et le fait mérite d'être vivement salué. Partant de l'évidence (mais les évidences échappent souvent à l'historien !) que la Réformation est née au paroxysme d'une réforme monastique et dans le milieu des réguliers réformés, il entend donner à l'histoire des religieux la place qui lui revient durant ces années décisives qui marquent la fin du Moyen Âge et l'avènement de la modernité. Si le rôle de ces hommes n'avait pas été aussi central que le propose l'ouvrage, comment expliquer que la satire humaniste et réformée s'en soit si violemment prise à eux, campant les moines comme des repaires d'individus crasseux, ignorants, voire paillards, ce que rappelle Nicole Lemaitre dans son avant-propos. Pour combler ce vide historiographique, l'A. a concentré son attention sur un vaste Bassin parisien, n'hésitant pas à élargir le regard à l'occasion ou, au contraire, à le focaliser sur l'une ou l'autre des plus grandes maisons réformées, telle Saint-Martin des Champs à Paris, sous la houlette de Jean Raulin.

L'analyse se déploie en un triptyque rigoureux et bienvenu. Le premier volet développe les origines du mouvement. Parmi les aiguillons réformateurs, l'A. pointe la question du salut, envisagée dans sa dimension à la fois individuelle et collective (les moines revivifient leur vieille mission de prier pour la société) et la valorisation d'une culture monastique soigneusement différenciée de la culture universitaire. Il remet à sa juste place la question des abus, en rappelant avec finesse que, loin d'en procéder, les réformes inventent les abus... L'apport le plus neuf de cette partie est incontestablement la mise en évidence du rôle